

TRAVAUX		
SEUILS	15 000 €HT	5 186 000 €HT *
PROCÉDURES	PROCÉDURE ADAPTEE	<p>Procédures applicables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appel d'offres ouvert ou restreint, art. 33 - procédures négociées, art. 35 - dialogue compétitif, art. 36 - conception-réalisation, art. 37 - concours, art. 38
FOURNITURES ET SERVICES		
SEUILS	15 000 €HT	207 000 €HT *
PROCÉDURES	Fournitures et Services (article 29)	<p>Procédures applicables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appel d'offres ouvert ou restreint, art. 33 - procédures négociées, art. 35 - dialogue compétitif, art. 36 - concours, art. 38 - système d'acquisition dynamique, art. 78 (uniquement pour fournitures courantes)
	Services (article 30)	PROCÉDURE ADAPTÉE

* Seuils applicables à compter du 1^{er} janvier 2014 (v. [règlement \(UE\) n° 1336/2013](#) de la Commission du 13 décembre 2013 modifiant les directives 2004/17/CE, 2004/18/CE et 2009/81/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne leurs seuils d'application pour les procédures de passation des marchés et [décret n° 2013-1259 du 27 décembre 2013](#) modifiant les seuils applicables aux marchés publics et autres contrats de la commande publique).